

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-334 du 16 Octobre 1987

portant approbation du Budget Prévisionnel de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (S O N A R) pour l'Exercice 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
 - VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
 - VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1984 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
 - VU la Loi N° 62-24 du 17 Juillet 1962 portant réglementation des Organismes de toutes natures et des Opérations d'Assurances ;
 - VU l'Ordonnance N° 74-85 du 30 Décembre 1974 instituant le monopole des opérations d'Assurances et de Réassurance au profit de l'Etat ;
 - VU le décret N° 84-176 du 19 Août 1984 portant approbation des Statuts de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (S O N A R)
- SUR proposition du Ministre des Finances et de l'Economie ;

LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du Mercredi 30 Septembre 1987 ;

DECRETE :

Article 1er.- Est approuvé le Budget prévisionnel de la Société Nationale d'Assurances et d'Assurance (S O N A R) pour l'Exercice 1987, tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 Octobre 1987

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Président du
 Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre de la Justice,
 Chargé de l'Inspection des
 Entreprises Publiques et
 Semi- Publiques,

Le Ministre des Finances
 et de l'Economie,

Vincent GUEZODJE

Ministre intérimaire

Barnabé BIDOUZO.-

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 1 MM 4 AUTRES
 MINISTRES 14 SGCEN 4 SPD 1 DPE-DLC-INSAE 3 BCP 1 IGE et ses Sec-
 tions 3 DB-DSDV-DTCP-DI 10 DCCT-Gde Chanc. 2 SONAR 4 CCIE 1 JORPB 1.-